



INFOLETTRE SEPTEMBRE 2009

MOT DU PRÉSIDENT

Déjà la saison estivale tire à sa fin et à mon avis la qualité de l'eau de notre lac a été satisfaisante cet été. La présence de micro-algues n'a pas dérangée et la transparence de l'eau s'est avérée excellente tout au long de l'été...

L'association a été choyée par le dynamisme des chargées de projet et de la compétence des deux stagiaires.

Les deux campagnes de distribution de plants de stabilisation des berges ont été un succès. Il est maintenant de plus en plus facile de convaincre les riverains à faire leur part afin d'adopter un comportement plus soucieux de l'environnement et ce, même avant l'application des règlements municipaux.

Au sein du C.A. nous déplorons les départs de Louise Gauthier et de Ghislain Girard qui prévoient un déménagement éloigné. En contrepartie, deux autres membres ont accepté d'intégrer le C.A. Il y a encore beaucoup de place et de besoins à combler.

Je vous souhaite à tous un bel automne

Norbert Fauteux, président

L'été 2009 autour du lac Magog

BILAN DU PROGRAMME DE REVÉGÉTALISATION 2009

1142 arbustes et environ 300 arbres ont été donnés à 149 riverains durant les deux distributions organisées par l'APLMagog dans les trois municipalités du lac. Aussi, plus de trente riverains ont bénéficié de conseils personnalisés sur l'aménagement de leur bande riveraine. La sensibilisation en porte-à-porte a permis d'informer plus de 100 riverains sur les bonnes pratiques reliées à l'aménagement et l'entretien d'une bande riveraine. L'APLMagog offrait également un service d'aide à la plantation, mais ces activités se sont avérées peu populaires.

SYNERGIE POUR LA QUALITÉ DE L'EAU DU LAC MAGOG

L'APLMagog se doit de souligner la très bonne collaboration qu'elle a eu avec la patrouille verte de Sherbrooke (Jan-Michel Tellier, coordonnateur), la brigade verte de la ville de Magog (Marylène Fafard, coordonnatrice) et la MRC Memphrémagog (Mélanie Desautels, chargée de projet) au cours de l'été. L'engagement de certains riverains pour la qualité de l'eau du lac Magog se reflète maintenant du côté des municipalités qui

mettent l'accent sur la sensibilisation de leurs citoyens à l'importance de la protection du lac et de la rivière Magog.

L'APLMagog a collaboré à la journée de plantation offerte par le RAPPEL à la descente des bateaux de Sainte-Catherine-de-Hatley. Nous remercions l'Association des propriétaires des Boisés du lac Magog, section Sherbrooke, de nous avoir prêté leur accès à l'eau lors de l'atelier de plantation de RAPPEL donné par Joanna M'Seffar le 8 août dernier, ainsi que la Ville de Sherbrooke qui a eu l'initiative de nous offrir cet atelier ainsi que les arbustes qui ont été plantés.

L'APLMagog souhaiterait rencontrer toutes les associations de propriétaires autour du lac Magog, officielles ou non, peut importe la raison sociale de l'association. Si vous êtes membre d'une association de propriétaires, veuillez S.V.P. contacter Janie Bergeron au 819-864-7509.

L'APLMagog a également été invitée à participer à la fête de l'Eau du lac Massawippi. Nous encourageons les liens avec les riverains des lacs Massawippi et Memphrémagog, car en équipe, nous augmentons notre visibilité et notre force de mobilisation des citoyens et de nos gouvernements pour l'amélioration de la qualité des lacs et des cours d'eau de l'Estrée.

PARTICIPATION CITOYENNE

Grâce à la vigilance et aux convictions de certains riverains, nous avons pu être mis au courant de mauvais exemples d'aménagement de bande riveraine. Des dossiers complexes, qui restent à suivre... Les riverains du lac et de la rivière sont nos yeux en tant qu'utilisateurs directs du point d'eau, sont en droit d'être inquiets et de faire part de leurs inquiétudes à l'APLMagog et aux trois municipalités riveraines.

Merci à tous ceux qui ont participé au programme de revégétalisation 2009 de l'APLMagog, à ceux qui l'ont fait pour eux-mêmes, leur lac et leurs voisins et aussi à tous ceux qui agissent de manière responsable en appliquant de bonnes pratiques environnementales autour du lac.

Janie Bergeron, responsable
Revégétalisation pour l'APLMagog

L'APLM et le bassin versant du lac Magog

Le principal affluent du lac Magog est bien sûr la rivière Magog qui est elle-même l'exutoire du lac Memphrémagog. Plus de 80% de l'eau du lac Magog provient de cette seule source qui prend naissance dans l'État du Vermont. Le reste provient d'autres affluents secondaires qui sillonnent à travers les plaines et les vallées qui se trouvent de chaque côté du lac. Il s'agit d'un nombre incalculable de ruisseaux, de fossés et de rigoles de plus ou moins grand débit qui drainent ce vaste territoire qui est délimité par la *ligne de partage des eaux* entre le lac Massawippi et le lac Magog à l'Est et qui englobe une bonne portion du territoire entourant l'autoroute 10 vers l'Ouest. Contrairement à l'eau de pluie relativement pure qui tombe directement dans le lac, celle qui provient des ruissellements à travers les champs cultivés, les forêts, les pelouses, les rues, les chemins de fer et les autres espaces naturels ou urbanisés de ce *bassin versant* est forcément polluée par le contact des multiples composantes naturelles ou chimiques qui s'y trouvent. Ces *sédiments* qui peuvent être entraînés par le courant de ces ruissellements sur de très grandes distances en viennent éventuellement à atteindre le lac. Ils s'accumulent ensuite progressivement au fond du lac dont le débit naturel est largement obstrué par le barrage de Rock Forest. Ces nombreux apports sédimentaires favorisent la croissance de plantes aquatiques ou encore la prolifération d'algues plus ou moins toxiques, dont les cyanobactéries, qui se nourrissent principalement des engrais riches en phosphore et en azote. L'eau qui ruisselle vers le point le moins élevé du bassin versant comporte également des métaux lourds, des hydrocarbures et divers polluants plus ou

moins visibles qui n'en diminuent pas pour autant les effets nocifs auprès de la faune aquatique et tous les autres usagers. À titre d'exemples, la lixiviation provenant d'anciennes décharges publiques pourtant fermées depuis plusieurs années, ainsi que d'autres formes de ruissellements douteux provenant des voies ferrées dont les dormants sont traités au créosote ou encore des sols industriels contaminés par des hydrocarbures et divers autres rejets toxiques, alimentent encore aujourd'hui certains fossés ou ruisseaux d'allure parfois inoffensive situés à plusieurs kilomètres du lac. Il importe d'identifier chacune de ces sources de pollution et d'y remédier.

De nombreuses mesures curatives et préventives permettant de préserver la qualité de l'eau provenant de l'ensemble du bassin versant et qui alimente quotidiennement le lac Magog devront continuer d'être conçues et appliquées pendant les années à venir pour annuler les effets de plusieurs décennies d'omission collective à assurer un minimum de précaution. L'APLM s'est donnée la mission de travailler inlassablement à la préservation de la qualité de l'eau du lac Magog depuis sa création en 1971. Son action appuyée par le RAPPEL et le COGESAF est dirigée vers les quatre coins du bassin versant. Le recrutement de ses membres traditionnellement orienté en majorité vers la population riveraine s'effectuera dorénavant à l'échelle de l'ensemble du bassin versant, parce que l'eau qui alimente quotidiennement le lac de connaît aucune autre frontière que celle qui est dictée par la loi de la gravité.

Denis Bachand
Membre du CA de l'APLMagog et du
COGESAF et président du RAPPEL
www.cogesaf.qc.ca

www.rappel.qc.ca

BILAN DE L'ÉTÉ 2009

L'APLMagog a bénéficié de deux étudiants stagiaires en biologie générale de l'Université de Sherbrooke. Maxime Thériault a travaillé cinq semaines et Ariane Coupal douze semaines. Ils ont fait un excellent travail de sensibilisation auprès des riverains et rapporté aux municipalités et au ministère de

l'Environnement les travaux de berges non conformes commis durant l'été, quelquefois avec des permis municipaux. Par ailleurs, nous tenons à souligner les progrès qui ont été faits ces trois dernières années dans la renaturalisation des rives du lac et de la rivière Magog par de nombreux riverains. Nous réalisons que c'est un processus à long terme et l'exemple de l'un se réfléchit éventuellement sur le voisin.

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION

Encore cette année nous sollicitons votre appui en vous demandant de payer votre cotisation annuelle. Nous avons déboursé 6993.38\$ en salaires aux stagiaires et 1258.82\$ en remises aux deux paliers de gouvernement. Nous avons reçu en subvention fédérale de 2835.00\$ dans le cadre du programme Carrière-Été donc votre participation est importante.

Nous remercions les trois municipalités riveraines, qui grâce à leurs subventions, nous ont permis d'acheter des plants indigènes et de les distribuer gratuitement.

SOS

Est-ce que parmi nos membres il y aurait un expert en comptabilité qui pourrait conseiller la trésorière à l'occasion, notamment lorsqu'il s'agit de remplir les nombreux formulaires gouvernementaux ?

Jacqueline Hallé

ÎLE DU MARAIS

L'Île du Marais, qui fait partie intégrante du sud du lac Magog, a un nouveau président, monsieur Benoit Laliberté. Les installations en bois se sont détériorées et l'érosion a rétréci le sentier Typha ces dernières années. Dans ce contexte on est actuellement à faire une cure de rajeunissement à ces infrastructures et on a besoin de bénévoles au début d'octobre pour exécuter ces travaux manuels. Vous pouvez communiquer avec monsieur Laliberté au :

benoit-laliberte@videotron.ca
ce numéro 418-704-1681

SUMMARY

Lake Magog- Summer 2009

All in all , the water quality of our lake was satisfactory this summer : microalgae were a major problem and water transparency was excellent throughout the summer months.

Our association hired two students trainees who did an excellent job in our shore revegetation program (1,142 shrubs and 300 trees distributed to 149 shoreline residents in the course of two distributions in three municipalities).

There was very good cooperation between our association and various municipal initiatives (Sherbrooke, Magog, St. Catherine-de-Hatley) relating to the preservation of our lake.

Along the shore of our lake... and beyond

This year, the Association would like to meet with the various property owner associations around lake (incorporated or not) to discuss various issues of common concern and perhaps work together on

some of these. Please contact Janie Bergeron for more details at (819) 864-7509.

More than 80% of the water of lake Magog flows directly from lake Memphremagog, which has its source in the state of Vermont. The rest of water comes from secondary tributaries that may flow through farmland, forest, lawns, streets, railways and other urban or rural settings which are all, to various degrees, polluted by a number of natural or chemical substances. Our lake is therefore part of a huge watershed and our efforts to preserve the quality of our lake water must therefore extend beyond the confines of the immediate shoreline, to reach stakeholders and government officials at all levels.

Citizen participation

Thanks to the vigilance and the convictions of a number of shoreline residents, we were informed of some instances of bad shoreline development. Such residents are our eyes and ears and we appreciate when they share their concerns with our Association and the three municipalities. Thanks to all those who took part in our 2009 revegetation program and to all who act responsibly by applying good environmental practices around our lake.

We count on the support of our members to continue our work. Your annual membership fees go a long way in helping us make a difference in preserving our lake. Thank you!

Roger Caron

Nous vous invitons à visiter notre site internet : **www.aplm.ca** à communiquer avec nous au : **info@aplm.ca**

Notre adresse postale :
C.P. 66

Sainte-Catherine-de-Hatley
JOB 1W0